

Flash Technique

Les zones tampons

Améliorer la qualité de l'eau grâce aux éléments du paysage

QU'EST-CE QU'UNE ZONE TAMPON ?

Pour limiter les pollutions diffuses au sein des bassins versants, il est important de recourir à de bonnes pratiques (économies d'intrants, travail du sol...). Mais certains éléments du paysage peuvent en complément, s'ils sont agencés de manière réfléchie, permettre de préserver la ressource en eau notamment en ralentissant le ruissellement et en favorisant l'infiltration de l'eau de surface dans les sols. Ces éléments (surfaces ou linéaires) sont appelés « **zones tampons** ».

Différentes catégories de zones tampons existent : bandes enherbées ou prairies permanentes, haies, talus, bosquets, végétation des berges...



LES ZONES TAMPONS, UN MOYEN DE PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Les zones tampons contribuent efficacement à la protection des eaux de plusieurs manières :



- **Ralentissement du ruissellement** : une zone tampon bien positionnée intercepte les écoulements et diminue le volume d'eau et de sédiments emportés au cours d'eau.
- **Rétention des matières en suspension (MES) et limitation des transferts de phosphore** : les MES et le phosphore arrivent au cours d'eau principalement par ruissellement. Les particules grossières sont piégées au niveau des zones tampons, les plus fines se déposent progressivement durant la traversée de la zone tampon. Le phosphore dissous est utilisé par les végétaux.
- **Limitation du transfert des produits phytosanitaires** : les pesticides ont plutôt tendance à ruisseler en surface ; cependant ils peuvent également circuler sous la surface du sol (ainsi les temps de transferts au cours d'eau sont plus longs). Pour intercepter les produits phytosanitaires, il faut donc principalement privilégier l'infiltration de l'eau dans les sols (au niveau des zones humides, bandes enherbées, talus...).
- **Limitation du transfert de l'azote** : Dès qu'il pleut, l'azote prend une forme minérale : les nitrates. Ceux-ci s'infiltrent rapidement dans les sols et sont transférés au cours d'eau. Les zones tampons jouent leur rôle

limitant de 2 manières : elles permettent l'absorption des nitrates par la végétation (ex : haies, végétation des berges, boisements...) et la dénitrification (transformation des nitrates en composés gazeux azoté).

- **Amélioration et préservation de la qualité biologique des cours d'eau** grâce à la végétation des berges.

Une zone tampon en bordure de cours d'eau permet de limiter les effets de la dérive de pulvérisation des produits phytosanitaires : une largeur de 5 mètres permet l'interception de plus de 90% de cette dérive

LE BON ENTRETIEN DES ZONES TAMPONS

Afin qu'une zone tampon fonctionne correctement, il est nécessaire de bien entretenir la végétation. Les sols doivent également être entretenus : il convient de proscrire l'utilisation de la zone tampon comme voie de circulation ou de stockage afin d'éviter le tassement, la formation d'ornières, la baisse de densité de végétation... phénomènes pouvant diminuer voire annuler l'efficacité de la zone tampon.

Un exemple : Bandes enherbées et entretien

Un entretien raisonné des bandes enherbées à pour objectifs de favoriser un couvert où les graminées dominant et de maîtriser les situations à risque pour l'activité agricole. Cela consiste à :

- Limiter l'envahissement par les dicotylédones (gaillet, mercuriale...), les vivaces (liseron, chardon...) et les plantes toxiques pour les bovins, tout en maintenant un couvert de type prairial ;
- Contrôler le développement des plantes en contact avec les clôtures électriques ;
- Maintenir une faune et une flore variées. Les bordures de champs abritent des insectes auxiliaires des cultures (ex : coléoptères prédateurs de limaces), insectes pollinisateurs...

Aussi, l'entretien dépend plus de la valorisation qui va être faite. Le fait d'avoir une production agricole à dominante laitière sur notre territoire implique une valorisation importante des bandes enherbées en production fourragère. Ainsi celles-ci sont pour la plupart valorisées par les animaux lors du pâturage ou conduites en fauche pour l'alimentation des bovins. Lorsque les bandes enherbées ne peuvent pas être

valorisées sous forme de fourrage (éloignement, accessibilité...), il est conseillé d'effectuer deux à trois entretiens au cours de l'année :

- Une fauche en avril afin de limiter l'effet « mulch » de la coupe suivante,
- Un broyage à la fin de l'été après la période de nidification,
- Dans le cas d'une arrière saison propice à la pousse de l'herbe ; un entretien en fin d'automne peut être réalisé afin de permettre aux espèces présentes de taller et ainsi assurer une meilleure pérennité du couvert.

Pour détruire les rumex, privilégier les pâturages ou les coupes mécaniques fréquentes pour les épuiser et éviter la montée à graines... A l'inverse pour lutter contre les chardons des champs, attendez le début de floraison du chardon pour le broyer, puis effectuer un nouveau broyage en septembre pour épuiser le rhizome.

Le prélèvement de la végétation (ex : fauche avec exportation) entraîne l'exportation d'azote

Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon organise une démonstration de matériel d'entretien des zones tampons (tract joint à ce courrier).

RDV Mardi 29 NOVEMBRE à 14h à la Grande Galandière à Martigné-Ferchaud

Le programme Breizh Bocage

Agriculteurs, collectivités ou particuliers peuvent bénéficier d'un financement à 100% pour la mise en place de talus/haies bocagères. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les communautés de commune Au Pays de la Roche aux Fées ou Moyenne Vilaine et Semnon.

Rédaction : Emmanuel Maillot - Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine et Camille CHRETIEN – Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon